

Déclaration du Conservatoire national supérieur d'art dramatique en matière de stratégie ERASMUS 2021/2027.

Le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD) est un établissement sous tutelle du Ministère de la Culture. Il est membre composante de l'Université PSL.

Son programme de formation est construit autour d'un premier cycle de formation de comédien.ne, d'un deuxième cycle de formation à la mise en scène intitulé « Jouer et mettre en scène » et d'un troisième cycle de recherche en art intitulé SACRe (Sciences, arts, création et recherche). La structure de ces trois cycles permet la reconnaissance des enseignements du CNSAD dans le dispositif européen LMD.

L'ouverture internationale est une caractéristique forte du CNSAD, bien qu'il ne compte qu'une centaine d'étudiant.e.s, une cinquantaine de professeur.e.s ou intervenant.e.s ponctuels et trente membres du personnel administratif. Il a développé depuis une dizaine d'années un important réseau de partenaires européens et internationaux, essentiellement des écoles supérieures d'art dramatique, dans l'objectif de développer et renforcer des liens forts et structurants avec pour objectif d'accroître les opportunités en matière de formation, de mobilité, d'échange de bonnes pratiques, de projets communs et d'emploi.

Cette démarche d'ouverture contribue ainsi l'évolution pédagogique de l'établissement et à son rayonnement à travers le monde, au bénéfice de ses étudiants et de la qualité de son enseignement et de son évolution.

I. Un réseau structuré de partenaires européens et internationaux

Cette stratégie d'appuie sur un important réseau de partenaires européens et internationaux avec lesquels le CNSAD entretiens des liens professionnels forts.

Le CNSAD est l'un des membres fondateur du réseau E : UTSA (Europe : Union of Theatre Schools and Academies). Créé en 2011, le réseau E : UTSA compte aujourd'hui 16 membres à travers toute l'Europe et de nouvelles écoles sont régulièrement intégrées (vote en Assemblée Générale annuelle). Le CNSAD est un membre actif du réseau et son directeur des études en est le Vice-Président.

En s'appuyant sur ce réseau, le CNSAD souhaite développer et valoriser un véritable espace de formation au niveau européen avec pour objectif principal d'accroître les opportunités professionnelles des jeunes artistes issus des écoles du réseau en Europe.

Le CNSAD a également signé, dans le cadre de la charte Erasmus, des accords bilatéraux avec 7 écoles européennes d'art dramatique qui ne sont pas membres du groupement E : UTSA. Ces accords permettent en premier lieu des échanges d'étudiant.e.s et de professeur.e.s et contribuent ainsi à l'évolution des pratiques et des enseignements.

En dehors de ce réseau très structuré au niveau européen, le CNSAD entretient également des liens de collaborations avec plusieurs institutions internationales telles que l'École Nationale du Canada à Montréal, le Théâtre Indianostrum à Pondichéry (INDE), CalArts (Californian Institute of Arts) ou Les Praticables au Mali.

II. Les objectifs

1) Faire évoluer les pratiques artistiques et les enseignements

Si toutes les écoles d'art dramatique enseignent globalement les mêmes disciplines, on constate toutefois qu'il existe autant de manières de pratiquer la danse, le chant, ou l'interprétation que de professeur.e.s et de tradition nationale. Dans la plupart des écoles supérieures d'art dramatique, les enseignant.e.s sont avant tout des artistes qui s'intéressent à la transmission et à la pédagogie. Dans une école d'art, l'enseignement n'est pas systématique, les enseignant.e.s mènent une recherche avec leurs élèves, les incitent à se poser les bonnes questions sans leur donner des réponses toutes faites afin de leur donner les outils qui leur permettront d'inventer leur propre art. Dans ce cadre, la confrontation des points de vue, des techniques pédagogiques et des esthétiques est une composante fondamentale d'un art en constante évolution et d'une école en mouvement. Le CNSAD souhaite à moyen terme élaborer un vademecum des formations européennes d'art dramatique qui présenterait le patrimoine pédagogique européen, son socle commun, ses mutualisations possibles. Un tel document permettrait aux établissements de s'interroger sur les enseignements présents dans d'autres écoles qui pourraient intégrer leurs propres enseignements.

Actions liées : mobilités d'étudiant.e.s, de personnels et de professeur.e.s

2) Echanger des bonnes pratiques

Le dialogue entre les écoles supérieures d'art dramatique est fondamental pour le partage de bonnes pratiques au niveau européen et international. Toutes les écoles mènent des actions fortes pour s'ouvrir à de nouvelles populations d'étudiant.e.s venus de la diversité. Partager et confronter les pratiques autour de ces questions permet aux établissements d'élaborer leur propre stratégie dans ce domaine. De même, l'accompagnement de ces populations nouvelles au sein des établissements est une question transversale à laquelle toutes les écoles sont confrontées et le partage d'expérience permet d'alimenter et d'élargir la réflexion sur ces questions. Ainsi, les questions d'égalité, de diversité et d'inclusion font l'objet d'un dialogue constant entre le CNSAD et ses partenaires. Ce dialogue doit se poursuivre et s'intensifier. Le CNSAD souhaite à moyen terme la signature d'une charte autour de ces questions au sein du réseau européen E : UTSA.

Actions liées : partenariats stratégiques, dialogue avec les partenaires, création de groupes de travail en présentiel et à distance

3) Renforcer des cursus de formation commun, développer une approche européenne de la formation

Le CNSAD propose régulièrement – c'est-à-dire au moins une fois au cours du cursus de chaque élèves - aux élèves de 1^{er} cycle des master class internationales qui se déroulent tantôt au CNSAD en faisant appel à un intervenant étranger, tantôt dans un établissement partenaire à l'étranger. Elles sont d'une durée de deux à quatre semaines. Lors de ces master class, les étudiant.e.s français et étrangers travaillent ensemble, ce qui leur permet de confronter leur pratique et de la faire évoluer. Outre ce dernier aspect, les master class

permettent la rencontre entre les étudiant.e.s français et des étudiant.e.s étrangers autour d'un projet commun, ils apprennent à travailler ensemble, à dépasser parfois la barrière de la langue. Ces master class favorisent ainsi la constitution d'équipes artistiques susceptibles de se prolonger en dehors de l'école et dans la vie professionnelle.

Dans le cadre de la formation de 2^e cycle « Jouer et mettre en scène », les étudiant.e.s effectuent obligatoirement un stage de formation à l'étranger dans le cadre de leur cursus. Il s'agit là encore d'élargir leurs perspectives, de développer leur pratique et d'appréhender l'économie du secteur professionnel dans un autre pays. Le cursus « Jouer et mettre en scène » est récent au CNSAD, il a été créé en 2015. Une réflexion est engagée entre le CNSAD et le réseau E : UTSA afin de mettre en place des modules de formation communs au sein de ce 2^e cycle. En effet, le CNSAD est traditionnellement une école d'acteur.trice.s tandis que d'autres écoles ont historiquement des parcours de formation destinés aux metteur.se.s en scène, en Allemagne ou en Russie notamment. Ces cursus permettront aux CNSAD de bénéficier de l'expérience de ses partenaires et de faire évoluer son propre enseignement.

Actions liées : mobilités, partenariats stratégiques, master class internationales, mobilités mixtes

4) Développer l'enseignement à distance au niveau européen et international

Il y a encore quelques mois, les enseignements artistiques à distance, particulièrement s'agissant des arts de la scène, semblaient totalement impossibles. La crise sanitaire mondiale liée au COVID-19 et la longue période de confinement qui a été imposée en Europe ont contraint les établissements à s'interroger sur les possibilités d'enseignements à distance et à révolutionner leurs pratiques pédagogiques en très peu de temps. Très rapidement, les établissements ont dû s'adapter, se transformer et s'interroger sur leur pédagogie.

Le CNSAD a mis en place, grâce à des outils numériques performants et à la bonne volonté de ses équipes, des professeur.e.s et des étudiant.e.s, des enseignements à distance qui, loin d'être anecdotiques, se sont révélés de véritables machines à créer. Certains de ces enseignements s'inscriront probablement dans le temps, en complément et en articulation avec les enseignements traditionnels.

Par ailleurs, très rapidement pendant cette crise, le réseau E :UTSA a mis en place une offre de formation en ligne à destination des étudiant.e.s de son réseau dont les cours sont assurés par des professeur.e.s des différentes écoles membres, quelque fois ensemble.

Nous sommes au début d'une période de mutation profonde de nos formations et par conséquent de nos métiers. La mission du CNSAD est de préparer ses étudiant.e.s à ces mutations. Il entend mener avec ses partenaires une réflexion autour des possibilités d'enseignement à distance et de leur mutualisation. Un chantier sera également ouvert afin de permettre des mobilités mixtes qui permettront par exemple qu'un.e étudiant.e en mobilité sortante puisse continuer à suivre certains cours de son établissement d'origine pendant sa mobilité, mais aussi qu'un.e étudiant.e en mobilité entrante puisse, à son retour chez lui.elle, continuer à suivre certains cours dans l'établissement qui l'a accueillie.e.

Le CNSAD s'est rapproché de l'Académie Charles Dullin, école en ligne spécialisée dans la réalisation de MOOC, afin d'ouvrir un chantier de création d'un catalogue de MOOC et de master class en ligne du CNSAD. Cet outil permettra de donner accès à certains enseignements à des étudiant.e.s d'écoles partenaires, mais aussi à des étudiant.e.s ou des artistes éloignés géographiquement, socialement ou économiquement des écoles. Il permettra la diffusion des savoirs très au-delà des frontières de la France et de l'Europe.

Actions liées : partenariats stratégiques, création de modules d'enseignements à distance et de MOOC, mobilités mixtes

5) Développer un axe de collaboration Nord / Sud

Le CNSAD et E :UTSA ont mené des échanges avec la Ligue Africaine des Ecoles Supérieures d'Art Dramatique (LAESAD) dans l'objectif de rapprocher les deux réseaux et de mettre en place des collaborations, notamment des échanges d'étudiant.e.s, de professeur.e.s et la participation à des événements communs. Un premier groupe de travail s'est réuni à Rabat fin 2019 dans le cadre du festival FIESAD (Festival International des Ecoles Supérieures d'Art Dramatique) auquel le CNSAD a participé. Il s'agissait de réfléchir ensemble aux modalités de collaboration entre les écoles. Cette réflexion doit se poursuivre, se développer et mener à des collaborations concrètes à court terme.

Actions liées : mobilités d'étudiant.e.s, de professeur.e.s et de personnels administratifs, mobilités mixtes

6) Développer l'emploi au niveau européen

Le CNSAD participe à de nombreux festivals européens qui programment le plus souvent des projets d'élèves répétés dans leurs écoles respectives puis montés lors de festivals. De même, très peu d'artistes travaillent en de hors du pays où ils/elles ont été formé.e.s pour ce qui est de l'art dramatique. La barrière de la langue, le manque d'information sur les pratiques européennes en termes d'économie et d'emploi sont autant d'obstacles aux véritables mobilités professionnelles. C'est pourquoi le CNSAD souhaite développer avec ses partenaires du réseau E : UTSA des master class qui permettront de développer les compétences multilingues des étudiant.e.s en mettant la question de la langue au cœur du projet artistique. Un travail d'information et de diffusion sur les pratiques professionnelles européennes sera également mené au sein du réseau.

L'ambition du CNSAD est de favoriser un véritable espace de création européen en développant une approche européenne du théâtre par la formation des artistes et les projets artistiques. A ce titre, il souhaite mettre en place une équipe pilote composée d'une quinzaine d'artistes en art dramatique issus des différentes écoles du réseau E :UTSA (acteurs, actrices, metteurs et metteuses en scène, dramaturges, auteurs et autrices) qui se réunira régulièrement sur une période d'un an avec pour objectif une création théâtrale commune. Nous savons que c'est en réunissant les étudiant.e.s autour d'un projet artistique commun que des équipes se constituent et de des collaborations durables se

développent. A plus long terme, le CNSAD souhaite créer un festival de la jeune création européenne à Paris.

Actions liées : partenariats stratégiques, ateliers internationaux

L'atteinte de ces objectifs fera l'objet d'une évaluation par l'établissement. Pour chaque action, le CNSAD mettra en place des indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui lui permettront d'analyser les points forts et les points faibles et ainsi de faire évoluer et d'améliorer les propositions.

Fréquenter et mettre en relation les talents du monde entier, étudiant.e.s et artistes, les accueillir et leur donner les moyens de déployer tout leur potentiel au service de leur art et de son évolution, mettre en place un écosystème qui favorise l'émergence de projets artistiques et européens internationaux : voilà les défis que le Conservatoire s'emploie à relever en s'inscrivant dans les principes et les valeurs de la charte Erasmus.